



Fédération Santé et Action Sociale

Union Fédérale de l'Action Sociale



Communiqué de presse

92/2023

Montreuil, le 26 octobre 2023.

Le mépris des employeurs du social et du médico-social pousse une salariée à entamer une grève de la faim

A la Fondation du Bon Sauveur d'Albi (81), les négociations salariales avec la direction ne correspondent pas à la réalité de la situation financière de ses salarié.e.s, ni à leurs revendications. Ceux-ci demandent le fameux Ségur pour les 34 salarié.e.s exclu.e.s de cette disposition sur les 1 200 travailleurs que compte l'établissement ainsi qu'une prime pouvoir d'achat décente, pas l'aumône !... La direction, malgré les excédents conséquents de sa fondation, ne veut rien entendre. Aussi, face à ce mépris, l'une des salariées a décidé d'entamer une grève de la faim.

En accord avec elle, l'Union Fédérale de l'Action Sociale a décidé de vous en informer.

Il s'agit pour nous de dénoncer l'hypocrisie de nos employeurs qui maintiennent les salarié.e.s dans des situations salariales précaires et dégradées, tout comme le sont leurs conditions de travail. Ces employeurs, adhérents de syndicats-employeurs, refusent de négocier quoi que ce soit dans nos conventions collectives. Ils estiment s'en sortir par l'illusion de la mise en place d'une convention collective unique et étendue qui réglerait tout. Or, nous savons que le PFLSS n'a pas prévu les moyens suffisants pour répondre au Ségur pour tou.te.s, ni à des revalorisations salariales acceptables, ni à des prises en charge dignes et respectueuses des personnes accompagnées.

Pour ne pas mourir sur son lieu de travail, il faut que les revendications soient entendues ! Pour l'Union Fédérale de l'Action Sociale, cette grève de la faim doit s'arrêter au plus vite. L'employeur a entre les mains les moyens d'y mettre un terme.